

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2794(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Précision plus détaillée l'exigence de rétention du risque applicable aux initiateurs, aux sponsors, aux prêteurs initiaux et aux organes de gestion		
Complétant 2015/0226(COD)		
Sujet		
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières		
2.50.05 Assurances, fonds de retraite		
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes		
2.50.10 Surveillance financière		

Evénements clés			
07/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)01563	
07/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		